

L'État éco-responsable...

une démarche exemplaire en Franche-Comté

Présentation de la démarche
par Monsieur Jacques Barthélemy,
Préfet de Franche-Comté,
Préfet du Doubs

Vers un État exemplaire en Franche-Comté

Lors de la restitution des conclusions du Grenelle de l'environnement, une attention particulière a été donnée au rôle exemplaire que l'État doit avoir pour satisfaire aux exigences du développement durable. Cette préoccupation mérite d'être présente pour l'ensemble des volets de l'action de l'État qui dispose, notamment par le biais de ses propres moyens de fonctionnement, de leviers importants pour favoriser l'émergence de modes de production et de consommation plus durables.

La prise en compte de l'éco-responsabilité dans le fonctionnement quotidien des services qui, par exemple, peut se traduire par l'organisation d'une politique raisonnée des déplacements professionnels, par la mise en œuvre d'une gestion énergétique économe des bâtiments publics, par une gestion avisée des déchets ou tout simplement, par la promotion des comportements éco-responsables auprès des agents, contribue à cet objectif d'exemplarité de l'État.



En Franche-Comté, de nombreux services de l'État se sont déjà engagés sur la voie de l'éco-responsabilité et appliquent, au plan local, les grands objectifs fixés par la stratégie nationale, en faisant appel à l'implication et au sens des responsabilités de chacun.

J'ai souhaité, dans le contexte actuel de la loi Grenelle, donner une impulsion nouvelle à ces démarches, en invitant l'ensemble des Préfets de département et des chefs des services déconcentrés à engager leur service dans une démarche territoriale de développement durable. Un réseau de correspondants éco-responsables, bénéficiant des modules de formation de l'Ifore, a été mis en place au sein des services et a produit un travail partenarial riche.

Ce sont ainsi aujourd'hui quinze services de l'État qui ont rédigé leur charte d'éco-responsabilité, proposé et mis en œuvre des actions, qui montrent un engagement résolu dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, des consommations d'eau et d'énergie, dans l'optimisation des transports, dans l'achat de produits éco-labellisés...

Le présent document illustre les initiatives qui ont été prises dans les différents domaines.

Je remercie à nouveau les services pour leurs engagements respectifs, leur enthousiasme et leur volontarisme. Je souhaite une bonne réussite à ces démarches que j'accompagne de ma confiance et de mon soutien.

Jacques Barthélemy
Préfet de Franche-Comté,
Préfet du Doubs



action Énergie



Les enjeux et les actions mises en place

Le chauffage et la climatisation sont le premier poste de consommation d'énergie des bâtiments de l'État. Le chauffage consomme essentiellement des ressources fossiles non renouvelables. Un important gisement d'économie d'énergie existe grâce à l'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments, à la meilleure efficacité énergétique des équipements et au comportement des agents ⁽¹⁾.

La loi Grenelle fixe comme objectif la réduction des consommations d'énergie de 10% d'ici 2010.

Dans ces domaines, les services de l'État ont quasiment tous engagé des actions visant à un meilleur entretien des chaudières, à la programmation de la régulation, à l'installation ou au renouvellement de vannes thermostatiques sur les radiateurs. Les services qui sont propriétaires de leurs sites ont pu aller au-delà, par des actions plus lourdes d'investissement. Ainsi, la plupart des Préfectures et sous-préfectures et certains services de l'État se sont appuyés sur un diagnostic énergétique de leur bâti et ont programmé des travaux d'isolation ou de changement du mode de chauffage. Par ailleurs, l'élimination des halogènes, le remplacement des ampoules à incandescence par des ampoules à basse consommation, le renouvellement informatique avec des écrans plats se généralisent, afin de réduire les consommations d'électricité. L'installation de détecteurs de présence se développe également. Toutes ces réalisations concrètes sont accompagnées de sensibilisation des agents aux bonnes pratiques.

4

(1) source : Petit guide d'un agent pas comme les autres face à ses éco-responsabilités au bureau, publié par l'Ademe

Trésorerie générale

Investir pour mieux économiser

Dans un souci d'économie d'énergie, toutes les sources de gaspillage ont été analysées

Le bâtiment a fait l'objet de travaux d'isolation : pose de double vitrage et de rideaux, qui a été complétée par la pose de vannes thermostatiques sur chaque radiateur, et l'éclairage est assurée par des tubes néon de 18 W. Simultanément, la substitution du fuel par le gaz a permis de réduire de 20 % les consommations de chauffage.

De manière plus générale d'autres mesures éco-responsables ont été prises. Un effort particulier est fait pour limiter les consommations de papier, et les équipements informatiques sont donnés pour réemploi au milieu associatif. La Trésorerie a également distribué à chaque agent un calendrier qui donne des conseils de comportements éco-citoyens. Et pour être cohérent avec le message qu'il porte, le document est imprimé sur du papier recyclé avec des encres non polluantes !

Un rappel des gestes exemplaires est également fait par courriel tous les mois.

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie Electricité verte au programme

L'Ademe, dont la mission première est de développer des programmes d'accompagnement en matière environnementale, se doit d'avoir, au quotidien, un fonctionnement exemplaire en matière de développement durable.

Tout a été mis en œuvre pour réduire la consommation d'électricité du site bisontin : suppression d'un néon sur deux dans les couloirs et certains bureaux, multiprises avec interrupteurs, paramétrage en veille des ordinateurs et photocopieurs... La consommation restante est entièrement couverte par de l'électricité issue d'énergies renouvelables, depuis le 1^{er} juin 2006.

Par ailleurs, un système de management environnemental a été développé, conformément à la norme Iso 14001. L'ensemble de l'équipe de l'Ademe est concerné par cette démarche, qui se traduit par la mise en œuvre d'une logique d'amélioration continue des performances environnementales.

À titre d'exemple dans le domaine social du développement durable, l'Ademe a choisi de contribuer à l'emploi de personnes handicapées en demandant au Centre des handicapés au travail de Besançon (Chat) la mise sous enveloppe et l'affranchissement de son journal d'information "Potentiel", diffusé chaque trimestre, depuis 1990, à plus de 8 000 abonnés.

5



L'eau, une ressource précieuse à préserver

Au cours du 20^e siècle la population mondiale a été multipliée par 3 et la consommation d'eau par 6. Un agent de bureau consomme entre 20 et 30 litres d'eau par jour en moyenne, et une petite fuite sur un robinet représente 15 m³ d'eau par an.

La loi de Grenelle fixe un objectif de réduction des consommations d'eau de 20 % d'ici 2010. Les services de l'État se sont engagés dans le suivi plus précis de leur consommation pour repérer les fuites éventuelles.

De nombreux programmes d'installation de dispositifs d'économie ont été engagés : chasses d'eau avec double commande, aérateurs sur les robinets, mitigeurs...

Ces mises en place ont souvent été accompagnées de consignes de bonnes pratiques à l'attention des agents.

Préfecture de la Haute-Saône

Mesurer pour responsabiliser et agir

La Préfecture de la Haute-Saône a engagé une démarche systématique d'économies d'eau en traquant les fuites, en généralisant la mise en place de chasses d'eau avec débits différenciés, en vérifiant l'état des robinetteries et en privilégiant l'installation de mitigeurs. Un suivi régulier des consommations mensuelles est effectué : les résultats sont portés à la connaissance des agents pour qu'ils mesurent l'impact de leurs gestes éco-responsables.

La récupération de l'eau de pluie est également à l'étude pour l'arrosage et le lavage des voitures.

Ce suivi rigoureux des consommations est appliqué également pour le gaz et l'électricité, ainsi que pour les photocopies. La Préfecture propose ainsi des actions faciles et adaptées faisant appel à l'implication et au sens des responsabilités de chacun, dans des domaines qui concernent tous les agents au quotidien dans leur vie professionnelle (les consommations de papier, le tri sélectif des déchets, la politique d'achat). Préalablement à la réalisation d'actions concrètes, des séances de formation/sensibilisation ont été organisées pour les agents, afin que chacun puisse mieux comprendre et mieux s'impliquer dans le dispositif mis en œuvre, qui a été dynamisé par la mise en place d'un réseau de l'éco-responsabilité.

Rectorat

Des initiatives intéressantes

Le Rectorat de Besançon s'est engagé dans un ensemble d'actions en faveur du développement durable : initiatives en cours pour la réduction des consommations d'eau, traitement du papier usagé qui est transformé en pâte à papier à la papeterie de Novillard (on peut estimer à 9 tonnes par an le volume de papiers produit par le Rectorat, avec les copies d'examens et de concours, les autres documents confidentiels...), plan de remplacement des ampoules consommatrices d'énergie, récupération des huiles usagées par une entreprise spécialisée...

On notera également le changement des chaudières par du matériel répondant aux normes en vigueur : pour cette opération, le bilan énergétique a été réalisé par les élèves de Bts section Fluide, Énergie, Environnement, du Lycée Louis Aragon d'Héricourt, ce qui permet ainsi d'associer les Établissements à la démarche éco-responsable.

action Transports



Modifier les habitudes

Le secteur des transports représente 22% des émissions de gaz à effet de serre en France. La loi Grenelle fixe un cadre pour parvenir à la réduction des émissions des gaz à effet de serre, liées aux déplacements des agents de l'État :

- Le parc automobile : d'ici 2012, les voitures particulières utilisées par l'État et ses établissements publics ne devront pas émettre plus de 130 g de CO²/km en moyenne.
- La formation à l'éco-conduite : les conducteurs automobiles professionnels de l'État devront être tous formés d'ici 2010 à l'éco-conduite,
- La réduction des déplacements des agents : les déplacements professionnels devront être limités, en ayant recours, autant que faire se peut, aux technologies internet, à l'usage de l'audio et de la visio-conférence ; par ailleurs, les déplacements domicile-travail "par modes doux" sont encouragés.

Ces mesures sont, pour partie, déjà initiées dans les services de l'État : le renouvellement des véhicules administratifs se fait en tenant compte des émissions de CO², l'utilisation des transports en commun est facilitée par la mise à disposition de tickets gratuits, le co-voiturage est encouragé via les sites internet locaux. Un vélo de service est parfois mis à disposition pour les réunions proches. La rationalisation du nombre de réunions, l'utilisation de la conférence téléphonique ou de la visio-conférence, se développent de façon importante.

En ce qui concerne les trajets domicile-travail, la possibilité de remboursement à hauteur de 50% de l'abonnement annuel de transport en commun est valorisée, et l'on constate, en Préfecture notamment, une augmentation des abonnements annuels. Certains services proposent des abris à vélos pour les agents utilisant ce mode de transport doux, voire des douches pour les cyclistes.

8

Préfecture du Jura

Des chauffeurs formés à... l'éco conduite

La Préfecture du Jura choisi de se mobiliser pour réduire ses émissions de dioxyde de carbone.

Les chauffeurs, concernés au premier chef, seront formés à l'éco-conduite. En complément, la Préfecture va réaliser son Bilan Carbone et en diffuser les préconisations auprès de tous les agents.

Un plan d'action complet a été mis en place depuis plus d'un an en faveur du développement durable. Un effort particulier est réalisé pour réduire les consommations électriques dans les bâtiments : les écrans cathodiques sont remplacés par des écrans plats, des dispositifs d'allumage et d'extinction automatiques sont installés dans les locaux communs, et l'équipement du bâtiment en lampes à basse consommation se poursuit.

Direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Un calculateur éco-mobile pour chaque agent

Une distribution a été faite à chaque agent, sous format informatique, du calculateur éco-mobile de l'Ademe, qui permet de comparer les coûts économiques (en €) et écologiques (en émissions de gaz à effet de serre) entre différents modes de déplacement (marche, bicyclette, train et voiture).

Une campagne de communication interne a par ailleurs été développée pour sensibiliser plus encore les agents : des "conseils du jour" en faveur de l'environnement sont ainsi diffusés par messagerie. Parmi l'ensemble des mesures éco-responsables prises, relevons également les fontaines à eau branchées directement sur le réseau d'eau de la ville de Besançon, pour éviter la production résiduelle de "bonbonnes" plastiques.

9

action Déchets



D'abord limiter la production, puis trier pour valoriser et bien traiter

Les déchets d'administrations s'élèvent à environ 120 kg par an et par agent, dont 80 % de papiers usagés.

Certains déchets produits sont toxiques (cartouches, piles...) et doivent être traités de façon spécifique, donc nécessairement triés. La Loi Grenelle fixe un objectif de 60 % de taux de recyclage du papier blanc d'ici 2010.

En s'appuyant sur la mise en place de la collecte sélective dans leurs villes de rattachement, la grande majorité des services de l'État a organisé le tri du papier et du carton. Souvent cette démarche a été étendue au tri des autres recyclables : bouteilles plastiques, verre, emballages...

Les rebuts de consommables bureautiques sont traités dans des filières spécifiques. De nombreux services font appel aux structures d'insertion sociale pour l'élimination de certains déchets toxiques ou encombrants (matériel informatique, mobilier...).

Les actions entreprises vont de la diminution de la consommation de produits jetables (gobelets, couverts, porte-mines...) au branchement des fontaines à eau sur le réseau d'eau courante, en passant par le compostage des déchets de tonte des espaces verts.

10

Préfecture de la région Franche-Comté Préfecture du Doubs

Les envois aux communes sous forme dématérialisée

La Préfecture du Doubs et les Sous-préfectures se sont déjà mobilisés dans différents domaines : récupération du papier, impression recto-verso des courriers...

Une démarche volontariste a été lancée pour dématérialiser l'envoi des documents, en particulier les documents de préparation des réunions (convocations, rapports de présentation, comptes-rendus...) et l'envoi des circulaires aux communes, dans le but de réduire les consommations de papier.

À ce jour, dans le Doubs, ce sont déjà 461 mairies qui reçoivent les circulaires sous forme électronique. La généralisation des envois électroniques aux 134 mairies restantes sera progressive ; elle est à l'étude, avec une possibilité de subventions au titre de la Dge pour les communes non encore reliées à une messagerie électronique.

La mobilisation s'est faite également dans d'autres domaines au fil des années : incitation aux transports en commun, recours à la visioconférence...

Ces actions sont notables et ont marqué la prise de conscience de la nécessité d'inclure le développement durable dans les habitudes de travail quotidienne.

Direction régionale de l'Équipement

Pour faire bonne impression

La Dre généralise les envois et l'archivage informatiques des documents. Lorsque l'impression ou la reproduction s'imposent, cela se fait de préférence sur du papier recyclé, en noir et blanc et en recto-verso. Le tri et le recyclage des consommables de bureau (papier, piles, cartouches) et des déchets ménagers s'organisent également.

La Semaine du développement durable 2008 a été par ailleurs l'occasion, pour la Dre de Franche-Comté et la Dde du Doubs, d'approuver leur charte d'éco-responsabilité.

Elle s'appuie sur une politique générale, affichée dans les services, et sur des fiches thématiques, déclinant les gestes éco-citoyens, dans les domaines de la consommation d'eau et d'énergie, des déchets, et de l'émission des gaz à effet de serre liés aux transports. Des actions de communication et de formation des agents sont mises en œuvre pour assurer un suivi régulier de la charte. À noter la recherche d'une nouvelle organisation du travail, avec, à l'étude, l'opportunité d'introduire le télétravail dans le service. À la clé, économie de temps et moindre émission de gaz à effet de serre relative aux transports.

11



Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales

Des achats de plus en plus éco-responsables...

Au-delà des actions ponctuelles initiées au cours des années précédentes pour limiter l'impact des activités sur l'environnement, la Drass s'engage désormais dans un programme éco-responsable plus large tenant compte des problématiques de l'eau, de l'énergie, des déchets, du papier, et des transports.

Ce programme traite également des achats, domaine dans lequel l'éco-responsabilité n'était pas prise en compte jusqu'à présent : des critères sont désormais introduits pour les achats publics, pour les services de nettoyage des locaux et la consommation de produits issus de l'agriculture biologique est privilégiée à l'occasion des moments de convivialité.

Pour rappeler aux agents que "tous les gestes comptent" sur chacun de ces thèmes, une alerte quotidienne apparaît sur les écrans à l'ouverture de chaque poste informatique. Le message conseille ainsi l'une des "bonnes pratiques éco-responsables" identifiées.

Direction régionale des Affaires culturelles

La commande publique, un instrument efficace

La commande publique constitue un instrument efficace qui permet aux services de l'État de favoriser les modes de production durables. C'est cet axe de travail que la Drac a souhaité favoriser, pour répondre aux attentes en termes d'éco-responsabilité. La formation de l'agent responsable des marchés a été complétée par une formation spécifique sur l'introduction des clauses environnementales et sociétales dans les cahiers des charges.

Aujourd'hui, les procédures de passation de marchés publics sont entièrement dématérialisées dans ce service (la publication des marchés se fait sur le site internet de la Drac et les entreprises retirent directement les dossiers de consultation sur ce site).

On notera également à titre d'exemple le travail effectué pour les commandes de fournitures de bureau : la commande est dématérialisée grâce à l'utilisation du site internet de la société retenue; ce qui permet outre une économie de papier, une limitation des déplacements de la société attributaire du marché. En interne, la liste type de fournitures contient pour chaque catégorie de produit, un produit "développement durable", expressément demandés aux entreprises dans le cadre du marché. Une obligation réglementaire est également introduite dans le cahier des clauses techniques pour le marché de location longue durée de véhicules : par anticipation sur les futures normes européennes, un parc de véhicules ayant une émission de moins de 130 gr de CO₂/km² est exigé. Une clause est également présente pour les marchés de mobilier de bureau, pour lesquels le label Nf environnement est exigé.

action Achats

Les enjeux

Au regard du volume financier que représentent les achats publics, ces derniers représentent un levier important pour enclencher un cercle vertueux de production de biens et de services durables, dès lors que les dépenses sont faites dans une approche de développement durable.

La Loi Grenelle prescrit, de manière générale, le recours aux critères environnementaux dans l'achat public, et en particulier l'utilisation exclusive de papier recyclé ou issu de forêts gérées de manière durable

pour les administrations à compter de 2010. Elle prescrit également d'atteindre d'ici 2010, 15 % de produits issus de l'agriculture biologique dans les services de restauration des administrations de l'État et des établissements publics sous tutelle.

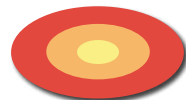


Le code des marchés publics : un outil pour des achats durables

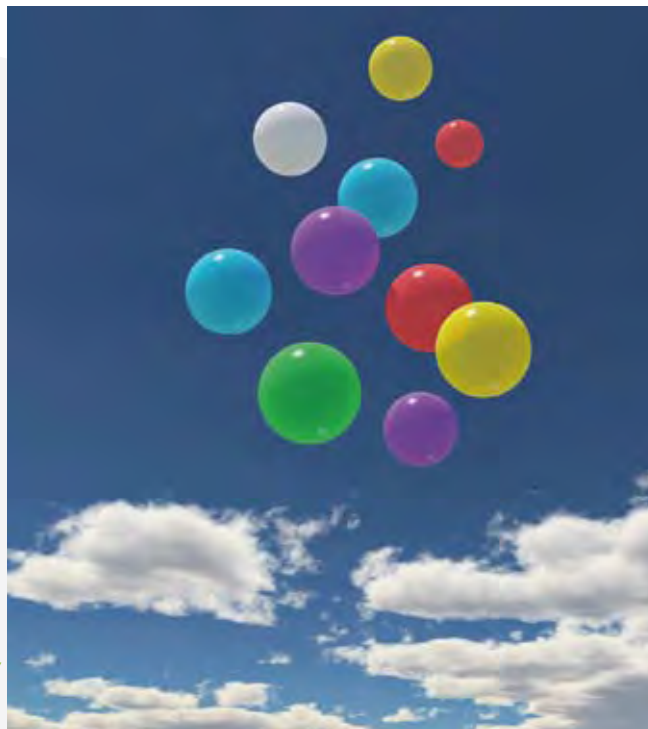
Le Code des marchés publics du 1^{er} septembre 2006 intègre explicitement le développement durable dans ses articles 5, 6, 14, 45 et 53.

Les politiques d'achat menées par les services reposent sur des critères de sélection des produits : moindre consommation d'énergie, moindre production de déchets, moindre impact sur l'environnement et recyclabilité. Les labellisations telles que "Nf environnement" pour les produits d'entretien, "Energy Star" pour les équipements informatiques, "Pefc", "Fsc" ou "recyclé" pour le papier, et "Imprim'Vert" pour l'imprimerie, sont privilégiés.

Bilan carbone



BILAN CARBONE



La loi Grenelle prévoit que la réalisation des bilans carbone soient entrepris dans toutes les administrations au plus tard en 2009 et que, de manière générale, l'État tienne compte, dans les décisions prises, des diverses conséquences sur le changement climatique.

Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt

Un Bilan Carbone™ pour limiter les émissions de gaz à effet de serre

Anticipant les consignes du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche qui souhaite voir tous ses services déconcentrés réaliser leur Bilan Carbone™ avant juin 2009, la Draf vient de réaliser le sien.

Au-delà du diagnostic, un plan d'actions de 10 mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre a été acté.

De façon plus générale et forte d'une première expérience réussie avec les sept établissements publics d'enseignement agricole qui, placés sous l'autorité du Directeur régional, sont tous aujourd'hui acteurs d'agenda 21 scolaires, la Draf s'engage durablement sur la voie de l'éco-responsabilité. Après avoir établi un état des lieux du fonctionnement interne au regard des enjeux du développement durable, une charte d'éco-responsabilité a été élaborée. Organisée en six objectifs, déclinés en vingt et une actions, elle constitue la feuille de route de chacun des agents du service. Un comité de pilotage évalue les actions conduites dans la perspective d'une amélioration continue, à partir des objectifs chiffrés. L'ensemble des agents est tenu informé de la démarche, une fois par an, au cours de l'assemblée générale.

Directions régionales de l'Industrie de la recherche et de l'Environnement

Des émissions fortement liées aux déplacements des agents

La Drire a engagé une démarche éco-responsable depuis trois ans environ : une charte a été définie dès 2005, suivie d'un ensemble de réalisations, dont le Bilan Carbone™ du siège. Une actualisation de la charte est prévue prochainement, afin de maintenir l'impulsion nécessaire sur un sujet qui impacte les gestes et l'organisation au quotidien. À noter les "fiches du mois", ainsi que les "déjeuners bio" organisés sur le site pendant la "Semaine du développement durable", au cours desquels chacun amène un plat et le partage avec ses collègues : convivialité au rendez-vous et économie de trajets domicile - travail, avec en plus des produits biologiques, locaux et/ou issus du commerce équitable. Ce bilan montre que si les consommations d'énergie (gaz et électricité) représentent environ 1/4 des émissions, le diagnostic réalisé montre que le secteur des transports en représente le double, soit environ 50 % du total des émissions.

L'effort doit être porté principalement sur les déplacements domicile-travail qui représentent les 3/4 de cette contribution !

De nombreux services mobilisés sur ce diagnostic

Avec l'organisation en 2008 dans le cadre de la formation interministérielle des services de l'État du module de formation de l'Ifore intitulé "Mettre en œuvre la démarche Bilan Carbone™ dans son administration : méthode et outil", les services de l'État disposent de l'outil Bilan Carbone™, développé par l'Ademe pour piloter une démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre : analyse des consommations d'énergie pour le chauffage ou la climatisation des locaux et pour les déplacements de tous les usagers des sites et le transport des marchandises, achats de matériaux et de services et également de biens durables (ordinateurs, véhicules, bâtiments...), traitement des déchets.

Ces différents postes sont autant de gisements d'actions innovantes dans certains cas, ou de bon sens dans d'autres cas, permettant d'être exemplaires et de contribuer efficacement à la lutte contre le changement climatique, et consécutivement à la maîtrise des dépenses publiques.

Pionnière, l'Ademe avait déjà réalisé deux Bilans Carbone™ pour les années 2005 et 2006 et les Préfectures de la Haute-Saône et du Jura ont déjà programmé les leurs pour 2008 - 2009.

Bio diversité

Les enjeux

La Loi Grenelle exige la norme "bâtiment basse consommation", à savoir moins de 50 kWh/m²/an en moyenne, pour la construction des bâtiments publics dès fin 2010.



L'État éco-responsable... une démarche exemplaire en Franche-Comté

Les enjeux

La réussite de la démarche, les avancées qui pourront être contrôlées dépendent pour une part importante de l'animation qui est faite dans le service, de l'engagement et de l'implication personnelle des agents.

Communication auprès des agents

La Bio-diversité en perte de vitesse

Les scientifiques constatent actuellement un appauvrissement de la diversité écologique (des milieux), de la diversité spécifique (des espèces) et de la diversité génétique (au sein des espèces). La capacité de la Terre à fournir les produits et services dont les générations futures - auront besoin, est en péril.

La loi Grenelle prévoit que l'État tienne compte, dans les décisions prises, des diverses conséquences sur la préservation de la biodiversité.

Direction régionale de l'Environnement

Tous au jardin pour préserver la biodiversité ordinaire en ville

La démarche éco-responsable de la Diren comporte un volet spécifique à la préservation de la nature au sein de la Cité administrative Sarrail, ancien couvent agrémenté d'un jardin d'intérieur, situé au centre-ville de Besançon. Un projet de ré-aménagement de ce jardin est en cours avec des élèves des lycées agricoles publics de la région (établissements de Besançon - Châteaufarine et de Valdoie) comme concepteurs et aménageurs. Les espèces végétales ont été choisies pour favoriser la biodiversité animale (insectes, oiseaux) et un entretien sans produits phytosanitaires.

Plus généralement, être quotidiennement exemplaire et solidement ancré dans une démarche éco-responsable, tels sont les buts recherchés par la charte qui vient d'être réalisée par la Diren. Au-delà de l'annonce des grands principes, celle-ci a pour vocation de fixer ou rappeler des actions concrètes et quotidiennes, faciles à mettre en œuvre immédiatement ou à moyen terme.

Des indicateurs permettent de mesurer et d'évaluer l'impact des actions, menées en faveur de la diminution des émissions de Co², de la préservation des ressources naturelles, de la valorisation des modes de production et de consommation responsables.

L'État éco-responsable... une démarche exemplaire en Franche-Comté

Préfecture du Territoire de Belfort

Un instrument sur mesure pour une démarche structurée

La Préfecture du Territoire de Belfort a réalisé un diagnostic des consommations et usages, permettant de constituer une charte de l'éco-responsabilité, qui comporte un plan de 44 actions réunies autour de 7 thématiques.

Un tableau de bord de pilotage a été constitué permettant de définir, pour chacune de ces actions, un responsable, des moyens, une échéance, un objectif, un indicateur de suivi et une mesure du degré de réalisation. Le volet communication interne et externe, particulièrement développé, est intégré à ce plan d'actions.

En effet, la Préfecture mise sur une forte campagne de communication interne pour accompagner les actions dans les 7 domaines identifiés : eau, énergie, papier, transports, air, bâtiments et espaces verts, et achats. Le dessinateur Gotlib a été sollicité pour illustrer un guide de l'éco-agent et des stickers de sensibilisation aux "petits gestes éco-responsables". L'humour est donc à l'honneur.

Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports

La Drdjs suit l'intérêt de ses agents pour la démarche

La Drdjs s'engage dans un programme d'actions structuré en 5 objectifs, qui sont assortis chacun d'indicateurs de progrès.

Un compteur de suivi de la consultation du site Intranet est mis en place afin de suivre l'intérêt en interne des agents pour cette problématique. Dans le cadre de la formation continue, au minimum un stage annuel est proposé afin de sensibiliser les agents aux problématiques du développement durable. Et pour ceux qui décident de franchir le pas concrètement en venant à pied ou à vélo, une douche a été installée au sein du service.

Correspondants éco-responsables

Les correspondants éco-responsables jouent un rôle mobilisateur dans la poursuite des objectifs d'une administration éco-responsable, dans son suivi et son évaluation. Ils sont organisés au sein d'un réseau qui est chargé, outre du suivi de la démarche engagée, d'organiser des journées éco-responsables, des rencontres et visites tournantes au sein des Administrations, des formations (conformément aux exigences de la Loi Grenelle en matière de formation initiale et continue des agents de l'État), afin d'échanger sur les bonnes pratiques, les idées, les initiatives, et les dispositifs mis en œuvre par chacun des services, permettant ensuite une diffusion via le site Intranet ou via Internet.

Correspondants éco-responsables

● **Marie-France Barraux**

Préfecture du Doubs
Marie-France.barraux@doubs.pref.gouv.fr

● **Nadège Darboux**

Ddea du Doubs
nadege.darboux@developpement-durable.gouv.fr

● **Jocelyne Duraffourg**

Préfecture de Haute-Saône
jocelyne.duraffourg@haute-saone.pref.gouv.fr

● **Daniel Gony**

Drtefp de Franche Comté
daniel.gony@dr-franch.travail.gouv.fr

● **Joseph Bazzucchi**

Préfecture du Jura
joseph.bazzucchi@jura.pref.gouv.fr

● **Ludovic Le Breton**

Préfecture du Territoire de Belfort
ludovic.lebreton@pref.mel90.si.mi

● **Véronique Walser**

Drass de Franche-Comté
Veronique.WALSER@sante.gouv.fr

● **Corinne Silvestri**

Dirre de Franche-Comté
Corinne.Silvestri@industrie.gouv.fr

● **Patricia Fleury**

Trésorerie générale de Franche-Comté
Patricia.fleury@cp.finances.gouv.fr

● **Barbara Stefanski**

Drac de Franche-Comté
Barbara.stefanski@culture.gouv.fr

● **Fouad Bakouche**

Rectorat de Besançon
Fouad.bakouche@ac-besancon.fr

● **Jean-François Islasse**

Diren de Franche-Comté
Jean-francois.islasse@developpement-durable.gouv.fr

● **Florent Moragas**

Ademe de Franche-Comté
Florent.moragas@ademe.fr

● **Éric Vincent**

Drjs de Franche-Comté
Eric.vincent@jeunesse-sport.gouv.fr

Formateurs Ifore

● **Claudine Caulet**

Draf de Franche-Comté
Claudine.caulet@agriculture.gouv.fr

● **Thierry Clad**

Ministère de la Défense - 6^e Rmat
thierry.clad@wanadoo.fr

"Art. 1^{er} - Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

"Art. 2 - Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.

"Art. 6 - Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. À cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social.

Charte de l'environnement, Loi constitutionnelle du 1^{er} mars 2005

éco-responsable



Édité pour la Préfecture de la région Franche-Comté
Directeur de la publication :
Jacques Barthélemy, Préfet de Franche-Comté, Préfet du Doubs
Rédaction, réalisation :
Secrétariat général pour les affaires régionales,
en lien avec les formateurs de l'Ifore et les services de l'État
Avril 2009
Imprimé en recto-verso avec des encres à base végétale
sur du papier 100 % recyclé certifié ecolabel européen
par un imprimeur détenteur de la marque Imprim'Vert

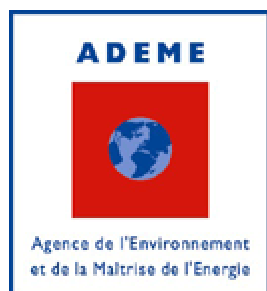


Document téléchargeable sur le site
www.franche-comte.pref.gouv.fr

ADMINISTRATION



FICHE DE SYNTHÈSE



DIAGNOSTIC Bilan Carbone™ ADMINISTRATION

FICHE DE SYNTHÈSE



IDENTIFICATION DU PRESTATAIRE RETENU POUR REALISER LE DIAGNOSTIC

Claudine Caulet, agent DRAAF, licence de cession des droits d'utilisation de la méthode BILAN Carbone™ obtenus les 25 et 26/10/2007 à l'IFORE.

Tél. : 03 81 47 75 43 - Fax : 03 81 47 75 48- Mèl : claudine.caulet@agriculture.gouv.fr

IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT AYANT COMMANDE LA PRESTATION

Ministère de l'agriculture et de la pêche

Identification de l'administration : **Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Franche-Comté**

Activité principale: service déconcentré du MAP

Nombre de sites :1

Surface du périmètre :2 030m²

Nombre d'agents :71

Adresse :191, rue de Belfort – immeuble Orion

CP :25 000 BESANCON

Responsable du suivi : Claudine CAULET

Fonction : chargée de mission développement durable, éco-responsabilité et bilan C .

Tél. 03 81 47 75 43 - Fax : 03 81 47 75 48 - Mèl : claudine.caulet@agriculture.gouv.fr

Description sommaire de l'activité de l'établissement étudié :

Activité administrative (SG, SRETE, SRITEPSA, SRFD, SRISE) et activité de prévention et de terrain (SRAL)

Démarche environnementale globale en cours : Oui (charte d'éco- responsabilité)

❶ SYNTHÈSE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC « EFFET DE SERRE »

1-1 Données globales

Année de référence choisie : 2007

Utilisation de la méthode Bilan Carbone™ ? Oui Non

Si oui : version utilisée du Bilan Carbone™ : V4
 V5 (patrimoine & services)

Un diagnostic « effet de serre » ou un Bilan Carbone™ a-t-il déjà été réalisé auparavant ?

Oui Non

1-2 Etendue des investigations

Pour l'activité étudiée, indiquez ci-après les postes qui ont été pris en compte dans les calculs en mettant une croix dans la case appropriée. Si nécessaire, n'hésitez pas à commenter.

POSTES	Prise en compte			Explications			Incertitudes prises en compte
	complète	partielle	nulle	données non disponibles	données non précises	inexistant dans l'activité étudiée	
BATIMENTS							
Chauffage	X						
Electricité	X						
Climatisation (fluides frigorigènes)			X	X			
DEPLACEMENT DES PERSONNES							
Déplacements des agents dans le cadre du travail	X						
Déplacements des agents sur le trajet domicile-travail	X						
Déplacement des visiteurs ou usagers	X						
DEPLACEMENT DES MARCHANDISES							
Fret acheminant les achats de l'administration			X		X		
ACHATS							
Papier	X						
Fournitures bureaux	X						
Cantine			X			X	
Autres (à préciser)							
DECHETS GENERES PAR L'ADMINISTRATION							
AMORTISEMENT DES IMMOBILISATIONS							
Immeubles			X				
Informatique	X						
Outillage et véhicules	X						
Autres (à préciser) mobilier	X						

Par rapport à la méthode Bilan Carbone™ :

Des facteurs d'émissions ont-ils été modifiés ? Oui Non

Avez-vous utilisé l'utilitaire multi-sites ? Oui Non

Avez-vous utilisé l'utilitaire « fret_routier_tkm » ? Oui Non

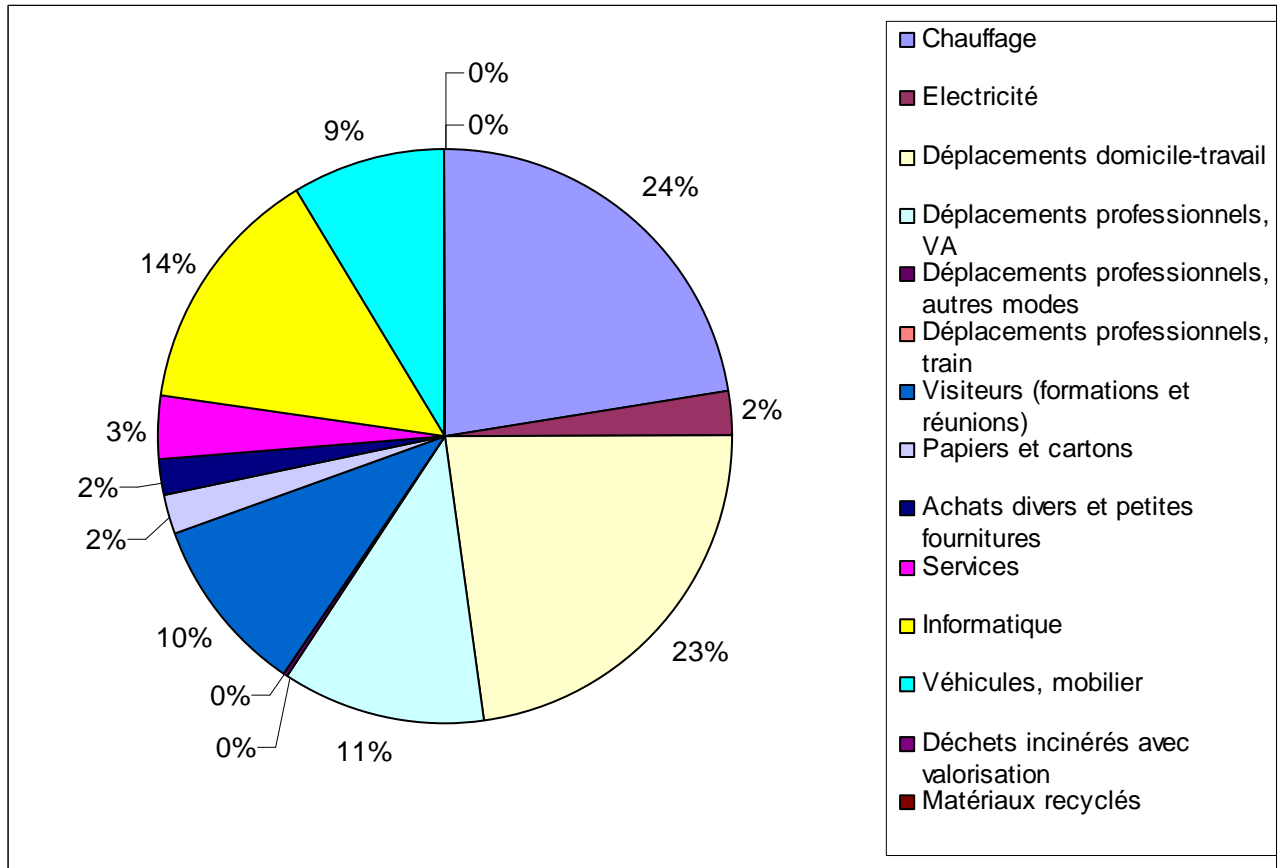
Avez-vous utilisé l'utilitaire « clim_froid » ? Oui Non

Avez-vous utilisé l'utilitaire « économique » ? Oui Non

Commentaires sur l'utilité des ces outils complémentaires :

Emissions totales : 299 tonnes équivalent CO₂

Répartition :



Avez-vous déterminé de nouvelles extractions de résultats ? Oui Non

1-3. Plan d'actions proposées: Ce sont les actions 1 à 10 de la charte d'éco-responsabilité de la DRAAF Franche-Comté

N°	Actions proposées
1	<p>Chauffage : Remplacer de la chaudière au fuel pour une chaudière gaz plus efficace (à condensation). Equiper chaque étage d'un thermomètre pour mesurer précisément la température dans les services et donner des consignes de chauffage par réglage des vannes thermostatiques. Interdire les chauffages d'appoint. Faire réaliser l'entretien du climatiseur de la salle A pour limiter les fuites de fluide frigorigène.</p>
2	<p>Déplacements professionnels : Optimiser l'utilisation des VA en supprimant les véhicules effectuant moins de 6 000 Km /an. Développer la gestion en pool centralisé des VA. Plafonner le parc à 20 VA. Promouvoir le co-voiturage pour les réunions à l'extérieur. Poursuivre le renouvellement des VA avec des moteurs émettant moins de 140 g de CO₂ /km et de puissance maximale 5 CV (sauf ceux dédiés au travail de terrain/SRPV). Envisager l'achat d'un vélo électrique pour les déplacements courts vers le centre ville. Sensibiliser à l'éco- conduite les agents amenés à effectuer le plus de déplacements. Promouvoir les transports en commun pour les déplacements vers le centre ville (Préfecture, DDA, Région...). Afficher un plan des transports en commun, identifier des trajets multimodaux (Ginko + Vélocité). Proposer des tickets de bus et une carte Vélocité. Equiper la DRAAF d'un lieu pour des conférences téléphoniques de haute qualité. Promouvoir les téléconférences auprès des partenaires institutionnels.</p>
3	<p>Déplacements des visiteurs et usagers Promouvoir le co-voiturage en ajoutant à chaque invitation ou convocation liste des personnes invitées. Promouvoir les transports en commun en ajoutant à chaque invitation ou convocation les numéros des lignes de bus et les arrêts les plus proches. Promouvoir les transports en commun pour les agents desservis en rappelant qu'une prise en charge du coût à 50% est possible. Promouvoir le co-voiturage entre agents en établissant une liste des communes de résidence. Promouvoir le site de co-voiturage de la ville de Besançon http://www.covoiturage_besancon.fr en le plaçant dans les favoris des liens internet.</p>
4	<p>Consommation électrique</p> <p><u>Climatisation</u> : Donner des consignes précises d'utilisation aux agents (pas d'utilisation en mode chauffage d'appoint, l'été penser à aérer le matin et utiliser les stores).</p> <p><u>Eclairage</u> : Ne plus acheter de lampes halogènes et résorber le stock. Effectuer une mesure de l'éclairage sur chaque bureau (luxmètre) pour arriver à une intensité de 200 lux en modifiant l'éclairage (si besoin enlèvement de néons et spots). Lors des renouvellements de lampes passer à de la basse consommation. Donner des consignes de bonnes pratiques aux agents.</p> <p><u>Informatique</u> : Donner des consignes de bonnes pratiques aux agents (arrêt des écrans et unités centrales).</p>



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION FRANCHE -COMTE



ENGAGEMENT ECO-RESPONSABLE
Agents de la Direction régionale
de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt de Franche-Comté

Janvier 2009



DRAAF Franche-Comté



**« Chacun à la droit de vivre dans un environnement équilibré
et respectueux de la santé »
« Toute personne a le devoir de prendre part à
la préservation et à l'amélioration de l'environnement »**

Articles 1 et 2 - Charte de l'environnement
Loi constitutionnelle N° 2005 -205 du 1^{er} mars 2005



**Dans le cadre de la charte d'éco-responsabilité de la DRAAF
Franche-Comté et parce que les gestes de chacun s'additionnent
pour constituer des actions efficaces, je participe activement à :**

La réduction des émissions de gaz à effet de serre
liées au chauffage et aux déplacements,

La limitation de la consommation électrique,

La limitation de la consommation d'eau,

La réduction à la source et la bonne gestion des déchets,

La promotion de l'achat durable.

Nom, prénom :

Signature :